

PROJET DE PLAN DE REDRESSEMENT

SEED BY SEED SCOP SAS

Immatriculée 848 566 782 au RCS d'Angoulême.

N° greffe 2025-006795

Rappel des difficultés :

Face à une crise structurelle de l'industrie du jeu vidéo, la société Seed by SeedSCOP SAS a rencontré des difficultés à assurer la continuité de son activité de développement de propriétés intellectuelles au sein du studio. La société n'a pas réussi à signer de nouveaux contrats pour ce pan de l'activité et, en octobre 2025, n'arrive plus à faire face aux coûts d'un licenciement économique.

Le studio a décidé de mettre fin à l'activité déficitaire de création de propriétés intellectuelles, pour se recentrer sur le projet INSPIRE2, lauréat du plan France 2030, un projet de développement informatique financé sur 5 ans, ainsi que sur la réalisation de prestations de service. La société est entrée en redressement judiciaire le 16 octobre 2025.

Mesures prises durant le redressement judiciaire :

- Licenciements de 6 salariés de l'entreprise
- Arrêt des activités de développement de propriétés intellectuelles. Le pan d'activité, déficitaire par rapport aux autres, est supprimé et le studio se sépare de l'équipe attachée
- Réorientation de l'activité principale de la société vers les prestations de service, le développement informatique, et le support de l'exploitation des jeux déjà publiés
- Recours aux contrats de freelance en cas de besoin additionnel
- Réduction des frais généraux de l'entreprise (bureau, trajets, coûts logiciels)

Le plan de redressement mis en place prévoit la continuité de l'activité en réorganisant l'équipe, qui passe à 1,5 ETP. Les revenus d'exploitation des précédents jeux du studio, les revenus liés au projet INSPIRE 2, ainsi que la vente de prestations de services permettent d'assurer les coûts du studio à long terme de façon stable et d'ouvrir la voie à de nouveaux projets à l'horizon 2029.

Résultats comptables de la période d'observation :

Période	C.A.	Résultat	Capitaux propres (ou comptes de l'exploitant)
16/10/2025 au 31/12/2025	11 156,00 €	- 3 552,00 €	Donnée 2025 indisponible. Estimation : <20 000€ Dernière donnée (2024) : 145 541€

Prévision d'activité :

L'activité de l'entreprise Seed By Seed se concentre désormais sur la commercialisation de prestations de services. Un contrat de prestation a déjà été conclu en décembre, arrivant à échéance en février prochain, pour un montant de 13 500 €. Deux nouvelles missions sont également en cours de discussion.

Le projet INSPIRE2, bénéficiant d'un financement de 171 763 € sur une période de cinq ans dans le cadre de l'appel à projets France 2030, a été signé en juin 2025. La continuité du projet a été validée en décembre 2025. Le premier versement, d'un montant de 42 941 €, sera effectué à l'issue de la période d'observation par la société Seed by Seed. Quatre autres versements, répartis sur quatre ans, pour un total de 128 822 €, sont également à prévoir.

Les ventes des propriétés actuelles développées par l'entreprise, commercialisées via les plateformes de distribution de jeux vidéo (Steam, Nintendo, Sony, Microsoft), génèrent des revenus réguliers. Un montant de 43 406 € est prévu pour l'année 2026.

Pour davantage de détails, se référer au prévisionnel joint au document.

Trésorerie :

4 000€ le 01/01/2026

Situation active et passive :

Actif :

Type	Détail	Montant
Matériel	3PC + écrans	3 000€
Créances à recouvrer	Subvention FR30	42 941€
Disponibilités		4 000€
Total		49 941€

Passif (en cours de vérification) :

Type	Détail	Montant
Échu	Superprivilège	24 765€
	Privilégiés	18 200€
	Chirographaires : billet de trésorerie Crédit Agricole	50 000€
A échoir	Chirographaire : prêt à 5 ans Crédit Agricole	73 110€
Total		166 075€

Situation sociale :

Après licenciement, restent en poste au sein de la société :

- M. ATTARD Yannis, Président, CDI, 24 h/semaine, salaire brut mensuel de 1 537,46 €
- Mme HAISSOUS Kayyissa, alternante, 35 h/semaine, salaire brut mensuel 1 708,00 €

Proposition d'apurement du passif :

Le passif sera apuré grâce aux ventes de prestations de services, au financement du projet INSPIRE2 (171 763 € sur 5 ans) et aux revenus de la vente des propriétés intellectuelles du studio. Le versement de la première part de la subvention France 2030 par la BPI s'effectuera uniquement après la sortie de la période d'observation.

Paiement de la créance super privilégiée (sauf moratoire) et les créances d'un montant inférieur à 500€ dès l'adoption du plan.

Paiement du passif privilégié chirographaire à 100% par des échéances annuelles progressives sur 10 ans, la première échéance intervenant un an après l'adoption du plan :

- Année 1-2 :1%
- Année 3-4 :5%
- Année 5-6 : ...10%
- Année 7-9 : ...15%
- Année 10 : ...23%

Les détails relatifs à l'apurement du passif figurent dans la partie inférieure du tableau prévisionnel sur 10 ans de l'entreprise ci-dessous.

Fait à Angoulême , en 3 exemplaires

Le 07/01/2026



Prévisionnel :

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Ventes de biens produits	43 406 €	40 246 €	37 316 €	34 601 €	32 084 €	28 876 €	25 988 €	23 389 €	21 050 €	18 945 €	17 051 €
Ventes de prestations de services	15 000 €	15 500 €	19 200 €	26 400 €	34 000 €	63 000 €	64 800 €	66 600 €	76 000 €	78 000 €	80 000 €
Chiffre d'affaires	58 406 €	55 746 €	56 516 €	61 001 €	66 084 €	91 876 €	90 788 €	89 989 €	97 050 €	96 945 €	97 051 €
Subventions d'exploitation	42 941 €	74 352 €	34 353 €	34 353 €	25 764 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total produits d'exploitation	101 347 €	130 098 €	90 869 €	95 354 €	91 848 €	91 876 €	90 788 €	89 989 €	97 050 €	96 945 €	97 051 €
Fournitures administratives	100 €	103 €	106 €	109 €	113 €	116 €	119 €	123 €	127 €	130 €	134 €
Achat de petits matériels et équipements (Inférieur à 500€)	200 €	206 €	212 €	219 €	225 €	232 €	239 €	246 €	253 €	261 €	269 €
Total achats fournitures	300 €	309 €	318 €	328 €	338 €	348 €	358 €	369 €	380 €	391 €	403 €
Loyer et charges locatives	1 000 €	1 218 €	1 236 €	1 255 €	1 274 €	1 293 €	1 312 €	1 332 €	1 352 €	1 372 €	1 393 €
Domiciliation	504 €	512 €	519 €	527 €	535 €	543 €	551 €	559 €	568 €	576 €	585 €
Assurances (RC, local, véhicule)	500 €	508 €	515 €	523 €	531 €	539 €	547 €	555 €	563 €	572 €	580 €
Honoraires	4 440 €	4 507 €	4 574 €	4 643 €	3 045 €	3 091 €	3 137 €	3 184 €	3 232 €	3 280 €	3 330 €
Publicité, publications, relations publiques	350 €	355 €	366 €	377 €	388 €	400 €	412 €	424 €	437 €	450 €	464 €
Frais de déplacements	200 €	203 €	209 €	215 €	222 €	228 €	235 €	242 €	250 €	257 €	265 €
Autres charges	7 000 €	4 060 €	4 121 €	4 183 €	2 123 €	2 155 €	2 187 €	2 220 €	2 253 €	2 287 €	2 321 €
Total charges externes	13 994 €	11 362 €	11 541 €	11 722 €	8 117 €	8 248 €	8 381 €	8 516 €	8 654 €	8 794 €	8 937 €
Personnel	49 440 €	60 725 €	61 579 €	62 447 €	63 329 €	64 225 €	65 135 €	66 059 €	66 998 €	67 952 €	68 921 €
Achat de prestations de services	10 000 €	15 200 €	5 820 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Souscription complémentaire, prévoyance	1 840 €	1 104 €	1 137 €	1 171 €	1 206 €	1 243 €	1 280 €	1 318 €	1 358 €	1 399 €	1 440 €
Total masse salariale	61 280 €	77 029 €	68 536 €	68 619 €	64 535 €	65 467 €	66 414 €	67 377 €	68 356 €	69 350 €	70 362 €
Taxe d'apprentissage	336 €	413 €	419 €	425 €	431 €	437 €	443 €	449 €	456 €	462 €	469 €

CSG-CRDS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Contribution à la formation continue	272 €	334 €	339 €	343 €	348 €	353 €	358 €	363 €	368 €	374 €	379 €
Autres impôts et taxes	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €
Total Impôts et Taxes	1 258 €	1 397 €	1 407 €	1 418 €	1 429 €	1 440 €	1 451 €	1 463 €	1 474 €	1 486 €	1 498 €
Total des charges d'exploitation	76 832 €	90 097 €	81 803 €	82 087 €	74 419 €	75 503 €	76 605 €	77 725 €	78 864 €	80 022 €	81 199 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	24 515 €	40 001 €	9 067 €	13 267 €	17 429 €	16 373 €	14 183 €	12 264 €	18 186 €	16 923 €	15 851 €
Impôts sur les sociétés	3 677 €	6 000 €	1 360 €	1 990 €	2 614 €	2 456 €	2 127 €	1 840 €	2 728 €	2 538 €	2 378 €
Crédit d'Impot	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
BENEFICE OU PERTE	20 838 €	34 001 €	7 707 €	11 277 €	14 815 €	13 917 €	12 056 €	10 425 €	15 458 €	14 385 €	13 474 €
CAF (Capacité d'Auto-Financement)	20 838 €	34 001 €	7 707 €	11 277 €	14 815 €	13 917 €	12 056 €	10 425 €	15 458 €	14 385 €	13 474 €
REMBOURSEMENT DES CREANCES DU PLAN	9 848€	12 558€	5 202€	7 066€	7 066€	14 131€	14 131€	21 197€	21 197€	21 197€	32 501€
- dont Créance Super Privilégiée	9 831€	11 145€	3 789€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
- dont Créances Privilégiées et Chirographaires	17€	1 413€	1 413€	7 066€	7 066€	14 131€	14 131€	21 197€	21 197€	21 197€	32 501€
AUTOFINANCEMENT	10 990 €	21 443 €	2 504 €	4 212 €	7 749 €	-214 €	-2 075 €	-10 772 €	-5 738 €	-6 812 €	-19 028 €
Solde de trésorerie	10 990 €	32 433 €	34 938 €	39 149 €	46 898 €	46 684 €	44 609 €	33 837 €	28 099 €	21 287 €	2 260 €